

Muri/Bern, 11 novembre 2008

## Label Centre régional de performance (CRP)

Pour qu'un centre régional de performance soit reconnu et certifié officiellement en tant que tel, les critères exigés doivent être remplis.

- Convention entre l'établissement de formation et le CRP
- Liste des élèves
- Horaire des cours, planification annuelle

Une commission spécialement constituée examinera ces documents et attribuera le label de façon définitive ou provisoire. Si les conditions sont remplies, le label sera décerné pour une durée de trois ans. Le centre régional de performance reçoit alors une plaque avec le label en guise de reconnaissance.

### Procédure d'obtention d'un label

- Dépôt de l'ensemble des documents pour le 1er mars 2009
- Examen des documents de mars à mai
- Feed-back et vérification des critères sportifs sur place
- Août 2009 : attribution définitive ou provisoire du label

Veuillez adresser l'ensemble des documents à:

#### Swiss-Ski

Simone Murer  
Assistante formation  
Worbstrasse 52  
3074 Muri/Berne  
Tél : 031 950 61 21  
Fax : 031 950 61 10  
E-mail : [simone.murer@swiss-ski.ch](mailto:simone.murer@swiss-ski.ch)